

ARCHAEOLOGIA BELGICA

153

Anne CAHEN - DELHAYE

DEUX TOMBELLES DE LA TENE I
A ASSENOIS ET TOURNAY

BRUXELLES

1974

ARCHAEOLOGIA
BELGICA

ARCHAEOLOGIA BELGICA

153

Dr. G. V. Loontjens

TYPERINGDIENST

DEUX TOMBELLES DE LA TÈNE I
À ASSENOIS ET TOURNAI

DEUX TOMBELLES DE LA TÈNE I
À ASSENOIS ET TOURNAI

Studie en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgroeven

Jaargang I

1949 Brussel

© Service national des fouilles

DISTRICT

BRUXELLES

1949

AEO5326

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roossens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1974/0405/1

ARCHAEOLOGIA BELGICA

153

Anne CAHEN - DELHAYE

DEUX TOMBELLES DE LA TÈNE I À ASSENOIS ET TOURNAY

BRUXELLES

1974

A. TOMBELLE D'ASSENOIS (fig. 1)

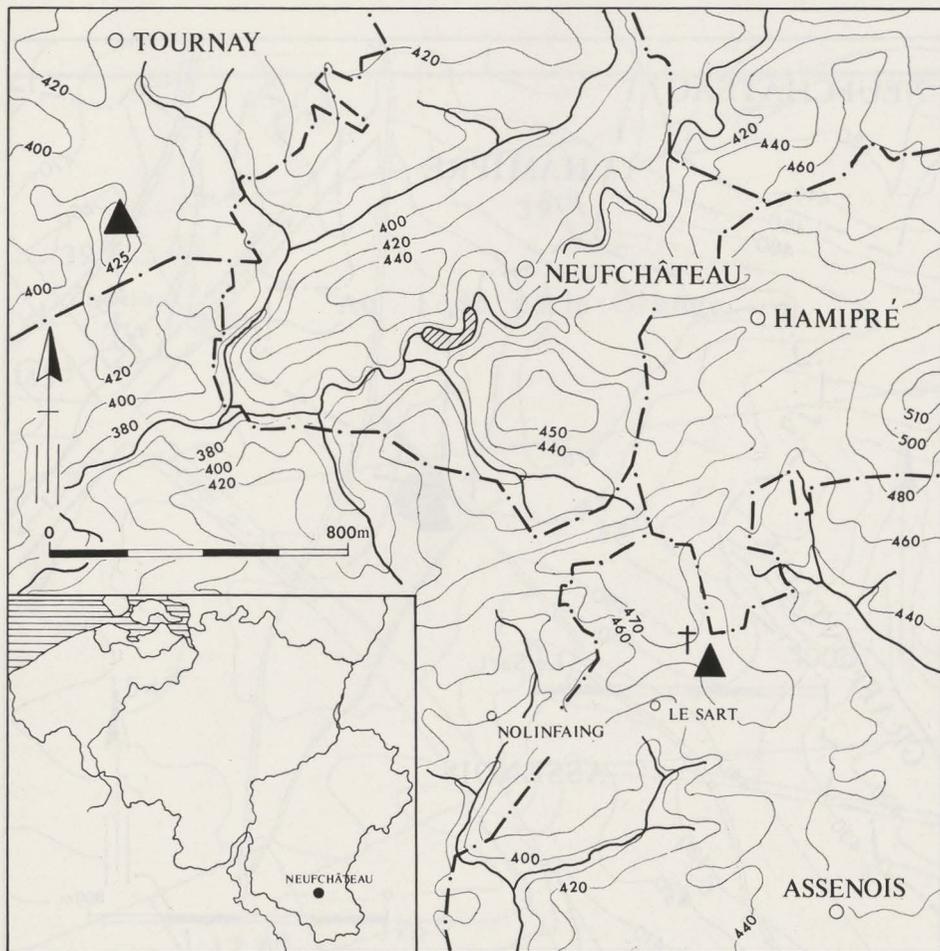


Fig. 1. — Cartes de situation. C. M. 64.8, 65.5, 67.4, 68.1.

Notre tombelle s'élève à quelque cent mètres au sud-est de la chapelle du Sart bien connue des amateurs d'archéologie par la présence dans l'enclos qui l'entoure d'un polissoir néolithique ⁽¹⁾ (fig. 2). Elle se trouve dans la parcelle cadastrale 33 b de la section D, dans un lieu-dit « Au Fond de la Grange » (fig. 3).

¹ Voir A. GEUBEL, *Le polissoir du Sart (Asseinois-lez-Neufchâteau)* dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 37, 1961, p. 46-48.

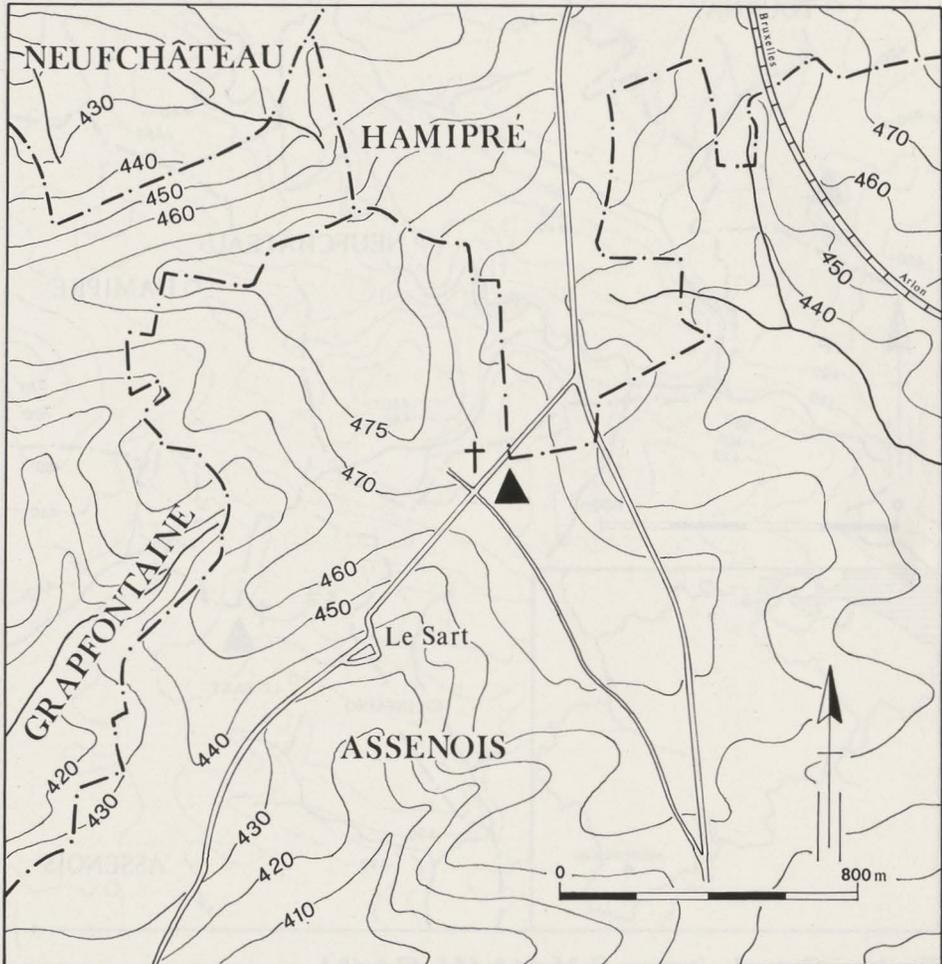


Fig. 2. — Assenois. Situation de la tombelle sur carte oro-hydrographique. C.M. 65.5 68.1.

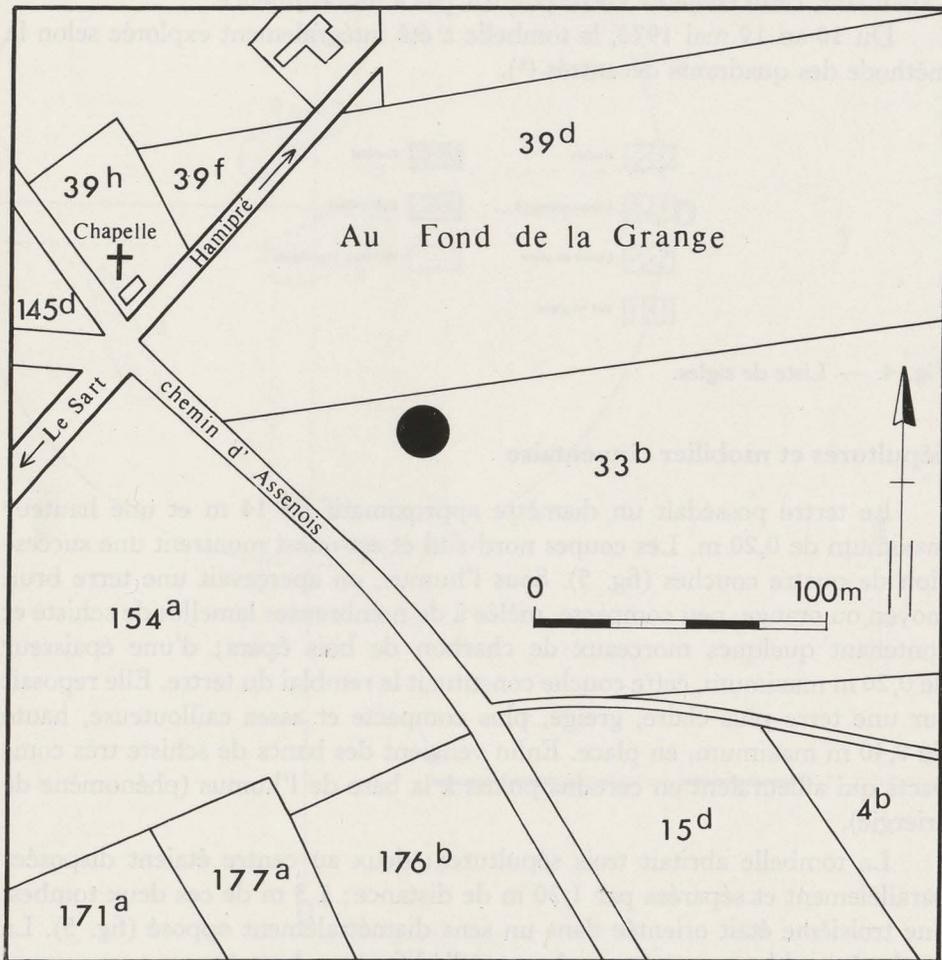


Fig. 3. — Assenois. La tombelle reportée sur un extrait du plan cadastral.

Ce monument est situé à une altitude de 468 m, au sud d'un point culminant qui atteint 475 m. Le sous-sol est formé de schistes altérés en surface et recouvert de sédiments limono-caillouteux acides.

Le tertre fut découvert par M. A. Geubel, de Neufchâteau. Il semble isolé; néanmoins, sur les photos aériennes, notre tombelle qui apparaît sous forme d'une tache plus claire est accouplée à une seconde tache plus petite. Cependant, cette tache ne correspondait pas à une éminence.

Du 10 au 19 mai 1971, la tombelle a été intégralement explorée selon la méthode des quadrants décentrés (1).

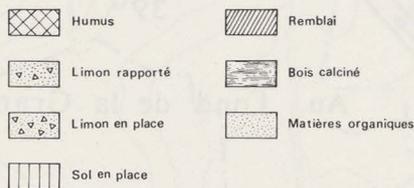


Fig. 4. — Liste de sigles.

Sépultures et mobilier : inventaire

Le tertre possédait un diamètre approximatif de 14 m et une hauteur maximum de 0,20 m. Les coupes nord-sud et est-ouest montrent une succession de quatre couches (fig. 5). Sous l'humus, on apercevait une terre brun moyen ou orange, peu compacte, mêlée à de nombreuses lamelles de schiste et contenant quelques morceaux de charbon de bois épars; d'une épaisseur de 0,26 m maximum, cette couche constituait le remblai du tertre. Elle reposait sur une terre plus claire, greige, plus compacte et assez caillouteuse, haute de 0,40 m maximum, en place. Enfin venaient des bancs de schiste très compacts qui affleuraient en certains points à la base de l'humus (phénomène de criergie).

La tombelle abritait trois sépultures: deux au centre étaient disposées parallèlement et séparées par 1,20 m de distance; à 3 m de ces deux tombes, une troisième était orientée dans un sens diamétralement opposé (fig. 5). La tombe 1 semble avoir été creusée avant l'édification du tertre.

SÉPULTURE 1

Dimensions: long. 2,70 m, larg. max. 1,10 m, prof. max. 0,73 m.

Ses contours dessinaient un ovale allongé. Le fond était plan et les parois

¹ A. C(AHEN) D(ELHAYE), *Assenois, Tournay, Hamipré: tombelles de La Tène* dans *Archéologie*, 1971, 1, p. 29.

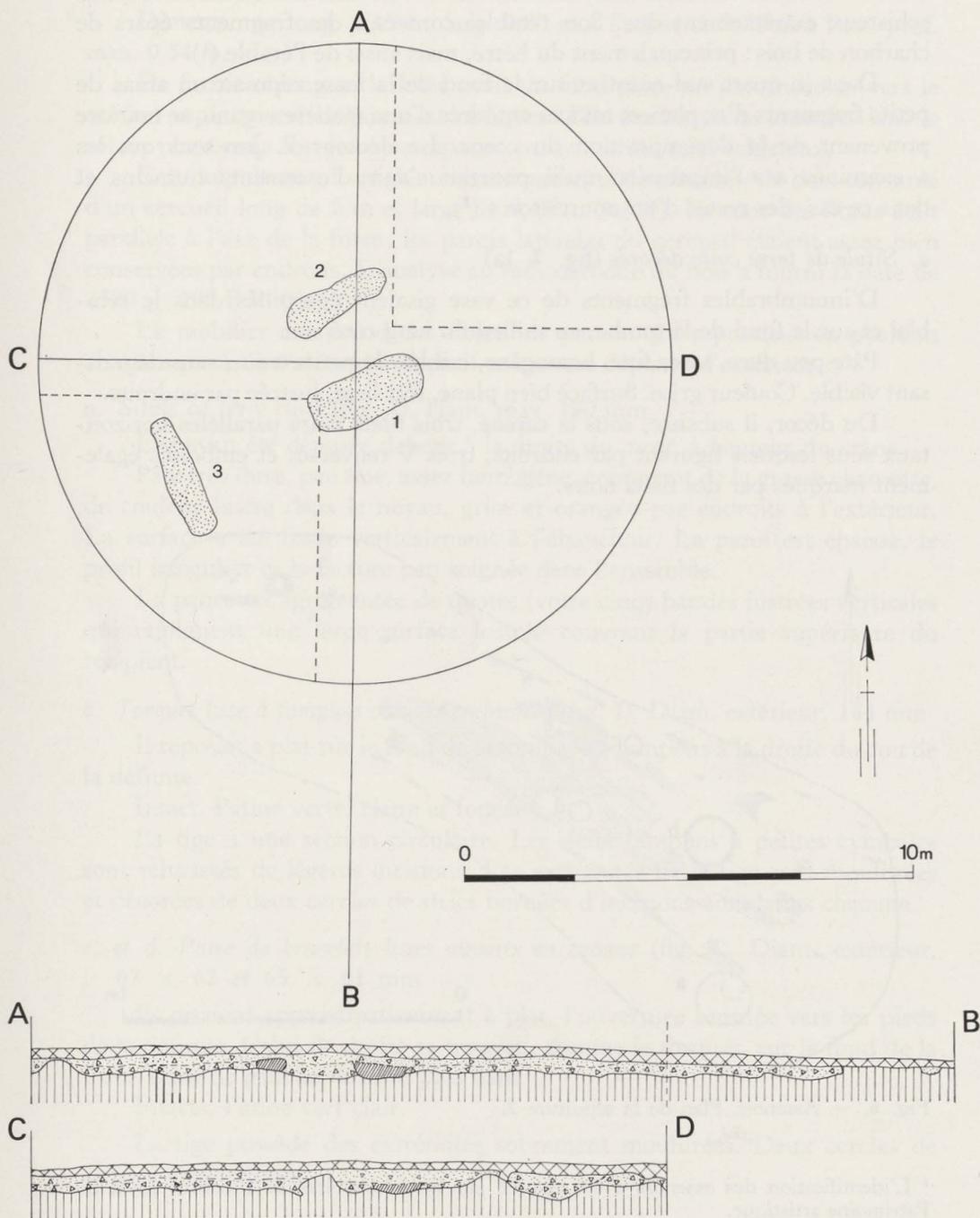


Fig. 5. — Assenois. Plan des sépultures et coupes au travers de la tombelle.

étaient verticales. La fosse était entaillée de 0,18 m maximum dans le substrat schisteux extrêmement dur. Son remblai contenait des fragments épars de charbon de bois : principalement du hêtre, mais aussi de l'érable (1).

Dans le quart sud-ouest et sur le fond de la fosse reposait un amas de petits fragments d'os plats et minces entourés d'une matière organique noirâtre provenant de la décomposition du corps. Le docteur P. Janssens qui les a examinés a « l'impression qu'il pourrait s'agir d'ossements humains et dans ce cas, des restes d'un nourrisson » (2).

a. *Situle de terre cuite décorée* (fig. 7, 1a)

D'innombrables fragments de ce vase gisaient éparpillés dans le remblai et sur le fond de la tombe, au milieu du long côté sud.

Pâte peu dure, assez fine, homogène, criblée de petits trous, sans dégraisant visible. Couleur grise. Surface bien plane, fort lisse, lustrée par endroits.

Du décor, il subsiste, sous la carène, trois filets noirs parallèles horizontaux sous lesquels figurent par endroits, trois V renversés et emboîtés également marqués par des filets noirs.

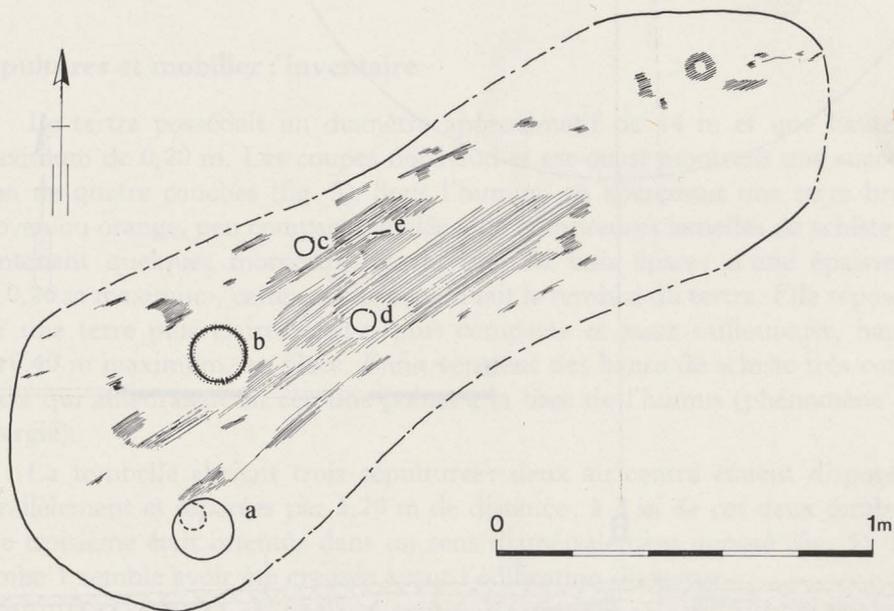


Fig. 6. — Assenois. Plan de la sépulture 2.

¹ L'identification des essences a été assurée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

² Communication dans une lettre du 11/3/1972. Nous remercions le Docteur d'avoir eu l'amabilité d'examiner ces vestiges osseux.

SÉPULTURE 2 (fig. 6)

Dimensions : long. 2,45 m, larg. 0,87 m à l'ouest et 0,73 m à l'est, prof. max. 0,54 m.

De forme oblongue, la fosse avait un fond plan, un peu incurvé (vers le centre) et des parois légèrement obliques. Elle était à peine creusée dans le sol en place mais son fond ne reposait pas sur le substrat schisteux.

Cette sépulture a livré de minces fragments de planches de bois consommé d'un cercueil long de 2 m et large de 0,45 m (fig. 6). Le sens des fibres était parallèle à l'axe de la fosse ; les parois latérales du cercueil étaient assez bien conservées par endroits. L'analyse au radiocarbone du bois a fourni la date de 2380 ± 170 B.P. (1).

Le mobilier comprend des objets de parure qui reposaient en position anatomique à l'intérieur du cercueil et un vase déposé à l'extérieur.

a. *Situle en terre cuite* (fig. 7). Haut. max. 190 mm

Elle avait été déposée debout à la droite du mort, à hauteur du crâne.

Pâte très dure, peu fine, assez homogène, contenant de la grosse chamotte, de couleur bistre dans le noyau, grise et orangée par endroits à l'extérieur. La surface a été lissée verticalement à l'ébauchoir. La paroi est épaisse, le profil irrégulier et la facture peu soignée dans l'ensemble.

La panse est agrémentée de quatre (voire cinq) bandes lustrées verticales qui rejoignent une large surface lustrée couvrant la partie supérieure du récipient.

b. *Torques lisse à tampons ouverts en bronze* (fig. 7). Diam. extérieur, 164 mm

Il reposait à plat sur le fond de la tombe, les tampons à la droite du cou de la défunte.

Intact. Patine verte, claire et foncée.

La tige a une section circulaire. Les deux tampons à petites cymbales sont rehaussés de légères incisions. Les extrémités de la tige sont moulurées et décorées de deux cercles de stries bordées d'incisions annulaires chacune.

c. et d. *Paire de bracelets lisses ouverts en bronze* (fig. 7). Diam. extérieur, 67×62 et 65×61 mm

Ils gisaient approximativement à plat, l'ouverture tournée vers les pieds de la défunte. Celui de droite se trouvait, comme le torques, sur le fond de la fosse, celui de gauche, 0,10 m plus haut.

Intacts. Patine vert clair.

La tige possède des extrémités sobrement moulurées. Deux cercles de stries à chaque bout.

¹ L'analyse a été effectuée par le laboratoire de carbone 14 du Niedersächsisches Landesamt für Bodenforschung de Hannover que nous remercions vivement (Hv 4786).

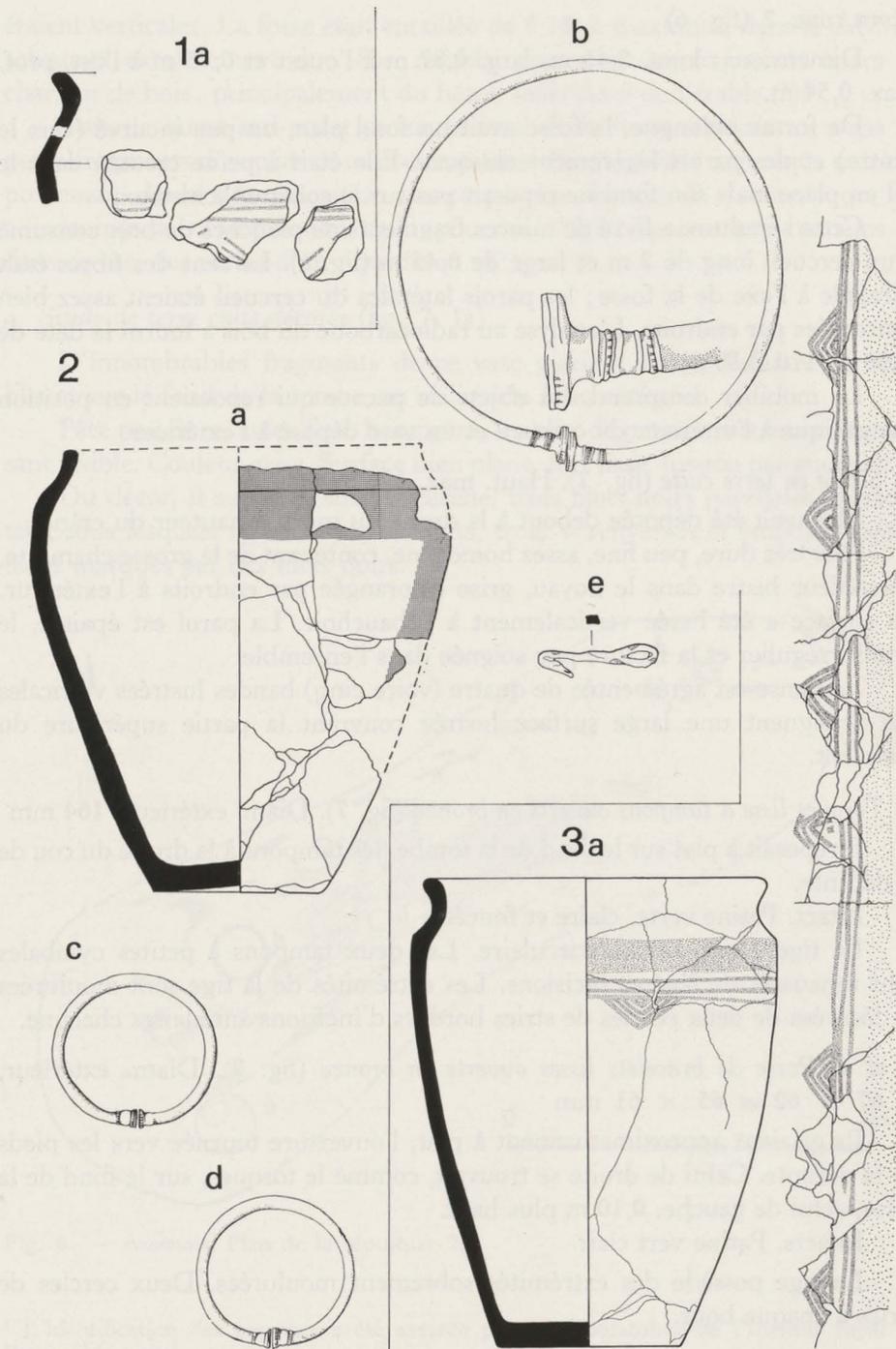


Fig. 7. — Assenois. Mobilier des trois sépultures. (Réduction 1/3 sauf le détail du tampon du torques : 1/1).

e. *Agrafe de ceinture en fer* (fig. 7). Long. 50 mm

Elle reposait à plat sur le fond du cercueil.

Assez bien conservée.

Elle est faite à l'aide d'une tige de section rectangulaire repliée à angle aigu à une extrémité et formant boucle à l'autre.

Le torques et le bracelet droit étaient entourés de fragments de brins de laine filés en torsion Z⁽¹⁾.

SÉPULTURE 3

Dimensions : long. 2,75 m, larg. 0,65 m au sud et 0,40 m au nord, prof. max. 0,50 m.

Elle a la forme d'un long trapèze aux côtés courbes. Le fond, peu régulier, est entaillé de 0,14 m maximum dans le schiste. Le remblai contenait des charbons de bois épars de chêne, d'aulne et sans doute d'orme⁽²⁾.

Le mobilier ne comportait qu'un vase.

a. *Situle en terre cuite décorée* (fig. 7). Haut. 189 mm

Elle était posée verticalement au milieu du petit côté nord.

Pâte très dure, fine, très homogène, sans chamotte visible. Noyau gris foncé, surface bistre et grise, lissée verticalement à la spatule, lustrée.

Un décor peint occupe le haut de la panse. Il comprend, sous la carène, une bande rouge carmin soulignée de quatre filets noirs horizontaux puis six motifs de trois ou quatre V emboîtés répétés à intervalles réguliers.

Rites funéraires et mobilier

Par sa situation, par ses dimensions, par la présence de plusieurs sépultures dont l'une était excentrique, notre monument s'apparente à d'autres tombelles de deux nécropoles d'Hamipré : La Hasse et Offaing⁽³⁾.

Les fosses étaient particulièrement longues : de 2,45 à 2,75 m. La tombe 1 se distinguait par sa largeur importante. Les tombes 2 et 3 s'élargissaient à une extrémité ; or, ce côté large correspondait au chevet dans la sépulture 2. Leur orientation ne semble obéir à aucune règle : deux tombes présentaient un axe OOS-EEN et une troisième, NNO-SSE. Toutes les sépultures avaient un contour quadrangulaire, arrondi dans les angles. Enfin, comme il est de règle

¹ L'analyse a été effectuée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

² L'identification des essences a été assurée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

³ A. CAHEN-DELHAYE, *Tombelles de La Tène I à Hamipré, La Hasse. Fouilles de 1952* (J. Mertens) et 1970 (A. Cahen-Delhaye) dans *Ardenne et Famenne*, XII (= *Archaeologia Belgica* 158); A. CAHEN DELHAYE, *Hamipré, Offaing : tombelle avec sépulture à char* dans *Archéologie*, 1971, 2, p. 108-109; Id., *Hamipré, Offaing : nécropole de La Tène I* dans *Archéologie*, 1972, 1, p. 21-22.

dans les tombelles du groupe de Neufchâteau, le remblai des tombes n'était pas constitué des déblais, d'ailleurs rejetés près du bord de la fosse pour la sépulture 1, mais d'une terre plus fine et plus foncée mêlée à du charbon de bois épars.

La tombe 2 a livré des vestiges d'un cercueil rectangulaire à couvercle à en juger par la présence de rebords verticaux et de deux couches superposées de bois. L'absence de clous dans la fosse indique que les différentes planches devaient être assemblées par des éléments de bois. Il convient de le rapprocher du cercueil exhumé en 1970 d'une tombe d'Hamipré, La Hasse (1).

La tombe 1 contenait, fait exceptionnel dans les sépultures contemporaines d'Ardenne, des fragments d'os, peut-être humains, répandus sur une aire de quelque 0,30 m de côté. Dans la tombe 2, la position respective du torques et des bracelets signale que les bras de la défunte devaient être repliés approximativement au niveau de la taille.

La nature du mobilier recueilli dans la tombe 2 seul permet de préciser le sexe de l'individu, les torques et bracelets étant en effet réservés aux femmes. Chaque sépulture était pourvue d'un vase. La position de ce récipient différait dans chaque fosse, tantôt il était placé près d'un long côté, tantôt au milieu d'un petit. Notons encore que dans la tombe 2, le vase avait été déposé à l'extérieur du cercueil. A ce propos, il convient de signaler que la situle reposait à l'intérieur du cercueil dans la sépulture II.1. d'Hamipré, La Hasse (2).

Les trois vases qui témoignent d'une facture assez soignée, reproduisent la forme des situles avec quelques variantes. Ce type s'avère extrêmement courant dans les nécropoles contemporaines de l'est de Neufchâteau: sa présence est déjà attestée dans six sites (3). Deux situles sont ornées sous la carène d'un décor peint presque identique: de haut en bas, une bande de couleur (disparue sur le vase de la tombe 1), puis plusieurs filets noirs horizontaux et parallèles et enfin, des triangles emboîtés répétés à intervalles réguliers. Ces ornements trouvent des pendants sur des situles découvertes à Hamipré, La Hasse et Offaing. La situle de la tombe 2 est rehaussée d'un décor lustré très simple que l'on mettra en parallèle avec les bandes qui ornent un vase bitronconique d'Hamipré, La Hasse (4).

Le collier raide et les bracelets de bronze sont une parure courante dans le groupe de Neufchâteau. Notre torques est d'un type classique qu'il convient de mettre en parallèle avec des exemplaires trouvés dans les cime-

¹ A. CAHEN-DELHAYE, *loc. cit.* (La Hasse), t. II. 1, fig. 9-10.

² *Ibid.*, fig. 9.

³ *Ibid.*, note 30.

⁴ *Ibid.*, fig. 17, n° 5.

tières d'Hamipré, La Hasse ⁽¹⁾ et de Sainte-Marie-Chevigny, lequel est situé au nord-est de Neufchâteau ⁽²⁾.

L'agrafe de ceinture est en fer comme toutes celles qui ont été découvertes dans la région jusqu'à présent. Sa forme essentiellement fonctionnelle l'apparente à des pièces de La Hasse ⁽³⁾, Offaing et Sainte-Marie-Chevigny ⁽⁴⁾.

Enfin, autour du torques de la tombe 2, nous avons retrouvé un fragment d'étoffe de laine filée en torsion Z, comme tous les morceaux de tissu recueillis à présent dans les sépultures contemporaines de la région.

Chronologie et conclusion

L'analyse au radiocarbone du bois du cercueil de la sépulture 2 a fourni la date de 430 ± 170 avant notre ère qui correspond à la phase I de La Tène. Une date assez proche avait été obtenue pour le cercueil d'une tombe de La Hasse ⁽⁵⁾.

Les situles et le torques s'avèrent typiques de la phase I de La Tène (soit 470-250 avant notre ère). Il nous est aisé de préciser davantage leur époque par comparaison avec des torques et situles similaires découverts dans la nécropole d'Offaing en connexion avec des fibules qui remontent certainement à La Tène I a.

La datation au radiocarbone et les comparaisons typologiques permettent donc de situer notre tombelle à la phase I a de La Tène, soit entre 470 et 350 avant notre ère.

Il convient d'insister sur les similitudes tant dans le rite funéraire que dans le mobilier, sa composition et ses types, qui unissent notre tombelle d'Assenois à trois cimetières fouillés sur le territoire de la commune voisine d'Hamipré: La Hasse, Offaing et Namoussart ⁽⁶⁾.

Signalons enfin les multiples affinités qui rapprochent le mobilier de ces sépultures de celui des nécropoles La Tène I de Champagne ⁽⁷⁾.

¹ *Ibid.*, fig. 14, 1b.

² P. P. BONENFANT, *Sept tombelles de La Tène I en Ardenne. Fouilles à Sainte-Marie-Chevigny (prov. de Luxembourg) en 1961* dans *Ardenne et Famenne*, 8, 1965, fig. 16, 7.

³ A. CAHEN-DELHAYE, *loc. cit.* (La Hasse), fig. 14, 1f.

⁴ P. P. BONENFANT, *loc. cit.*, fig. 9, 1, 19, 7.

⁵ A. CAHEN-DELHAYE, *loc. cit.* (La Hasse).

⁶ Cf. p. 13, note 3 et A. G(EUBEL), *Exposition à Neufchâteau: tombelles celtiques de Namoussart (Hamipré)* dans *Ardenne et Famenne*, 7, 1964, p. 117-120.

⁷ Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport d'analyser ces affinités.

B. TOMBELLE DE TOURNAY

La tombelle s'élève près d'un sommet, à une altitude de quelque 425 m, sur une forte déclivité vers le sud-ouest (fig. 8). Elle occupe la parcelle cadastrale 325^{q2} de la section E, au sud-ouest d'un lieu-dit « A Roiveau » ou encore « Au Poteau de Warmifontaine » (fig. 9).

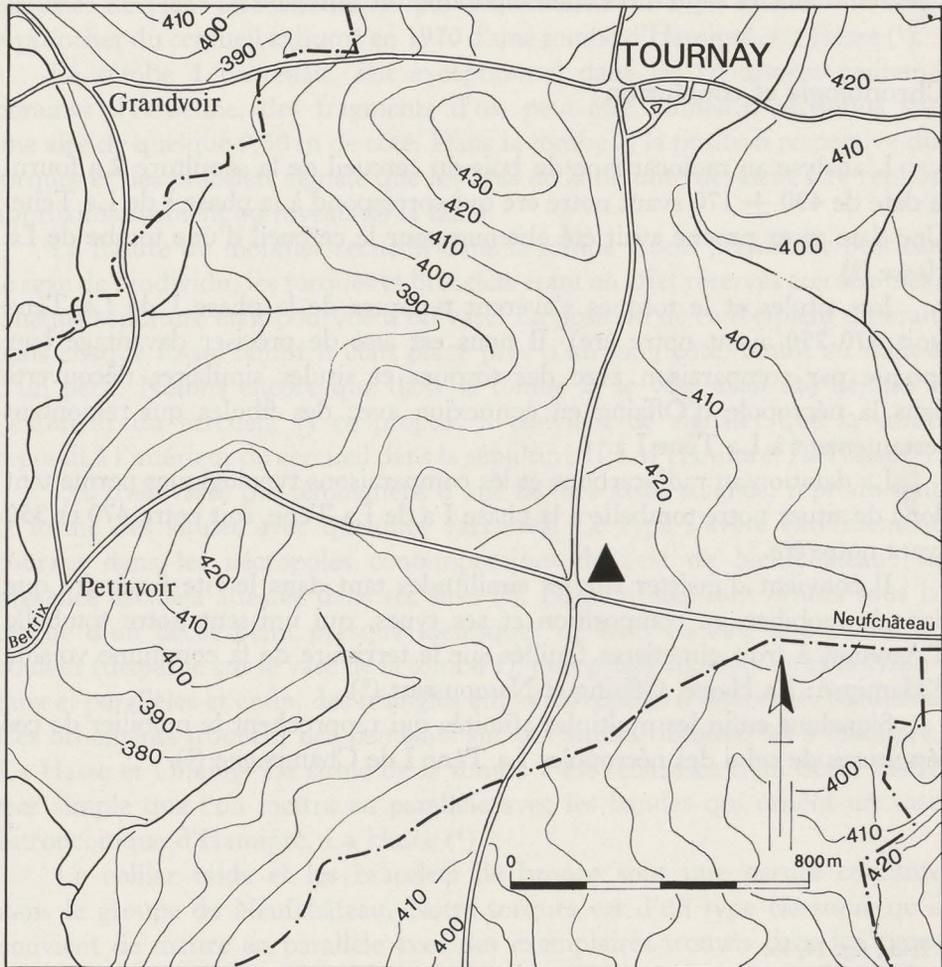


Fig. 8. — Tournay. Situation de la tombelle sur carte oro-hydrographique. C. M. 64.8.

Le sous-sol, des quartzo-phyllades de Longlier appartenant à l'étage du Siegenien moyen, est recouvert d'une argile gréseuse assez tendre.

Ce tertre fut repéré par M. A. Geubel vers 1938. Il n'est pas isolé : une seconde tombelle aurait été recoupée par les travaux de terrassement qu'ont

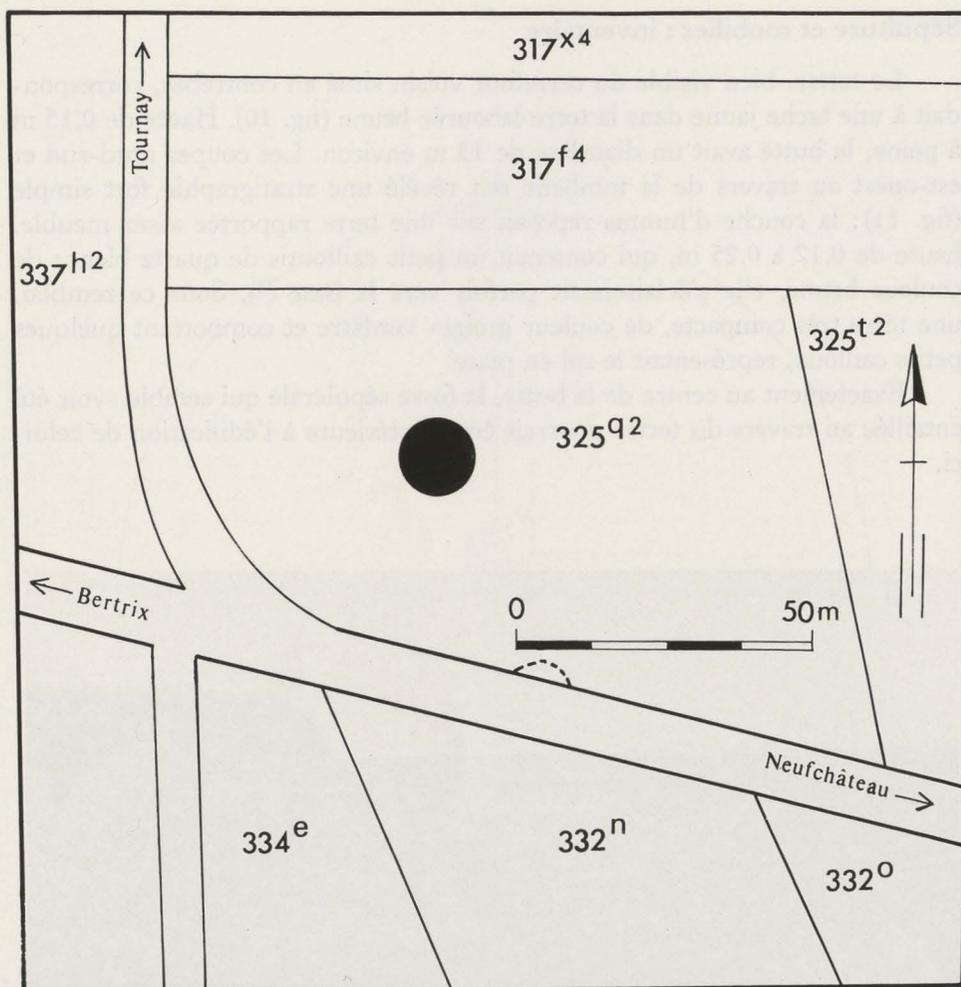


Fig. 9. — Tournay. La tombelle reportée sur un extrait du plan cadastral.

nécessité la construction de la grand-route Neufchâteau-Bertrix vers 1938 (fig. 8, en traits discontinus) ⁽¹⁾. Enfin, dans la parcelle voisine 317¹⁴ s'élève une troisième tombelle que nous n'avons pu fouiller, faute d'autorisation.

Du 18 mai au 3 juin 1971, le tertre a été entièrement exploré selon la méthode adoptée pour la tombelle d'Assenois ⁽²⁾.

¹ Nous devons ce renseignement à M. A. Geubel.

² A. C(AHEN)-D(ELHAYE), *Assenois...* loc. cit.

Sépulture et mobilier : inventaire

Le tertre, bien visible du carrefour voisin situé en contrebas, correspondait à une tache jaune dans la terre labourée brune (fig. 10). Haute de 0,15 m à peine, la butte avait un diamètre de 13 m environ. Les coupes nord-sud et est-ouest au travers de la tombelle ont révélé une stratigraphie fort simple (fig. 11) : la couche d'humus reposait sur une terre rapportée assez meuble, haute de 0,12 à 0,25 m, qui contenait un petit cailloutis de quartz blanc ; de couleur brune, elle s'éclaircissait parfois vers la base ⁽¹⁾. Sous ce remblai, une terre très compacte, de couleur greige- verdâtre et comportant quelques petits cailloux, représentait le sol en place.

Exactement au centre de la butte, la fosse sépulcrale qui semble avoir été entaillée au travers du tertre pourrait être postérieure à l'édification de celui-ci.



Fig. 10. — Tournay. Vue de la tombelle avant la fouille.

¹ Une légère trace de l'ancien sol était visible par endroits à 0,15 m maximum sous la base de l'humus actuel.

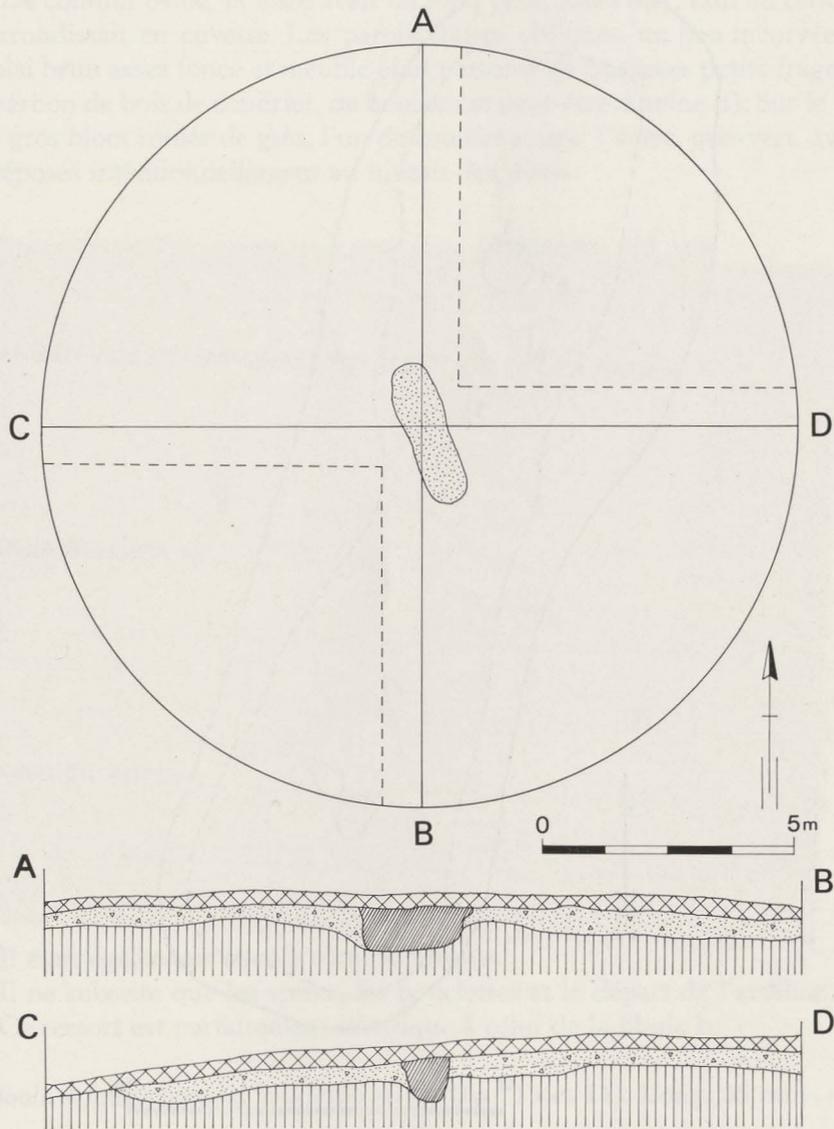


Fig. 11. — Tournay. Plan et coupes au travers de la tombelle.

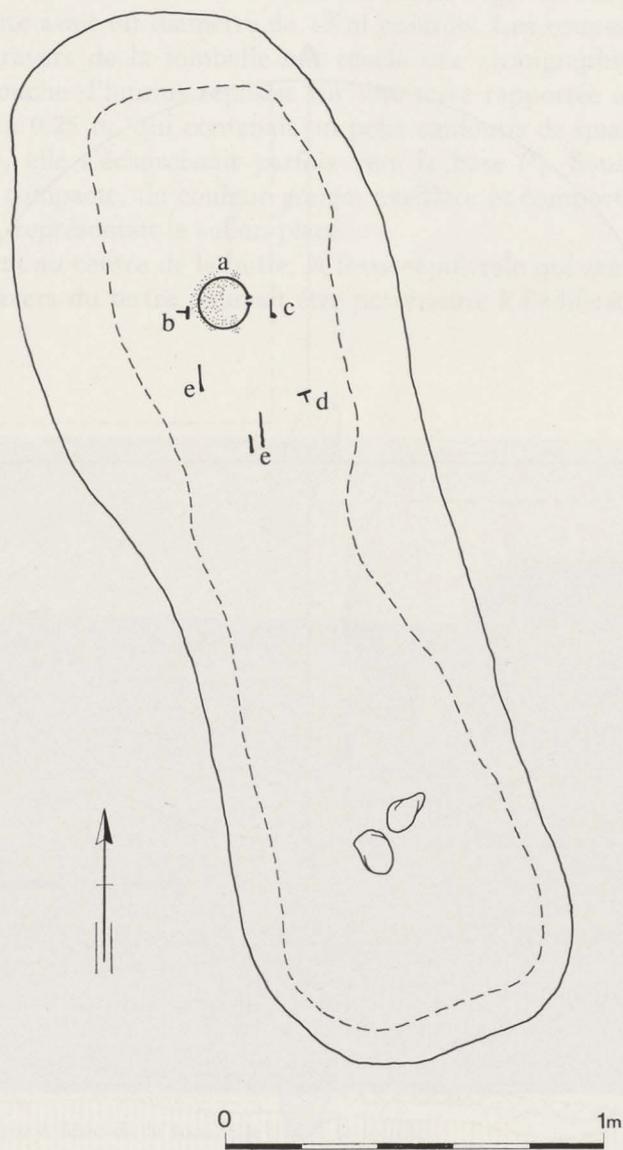


Fig. 12. — Tournay. Plan de la sépulture (le trait discontinu indique le contour du fond de la fosse).

SÉPULTURE (fig. 12)

Dimensions : long. 2,85 m, larg. 1 m au nord et 0,85 m au sud, prof. max. 1,04 m.

De contour ovale, la fosse avait un fond plan, assez plat, sauf au centre où il s'arrondissait en cuvette. Les parois étaient obliques, un peu incurvées. Le remblai brun assez foncé et meuble était parsemé de quelques petits fragments de charbon de bois de coudrier, de bouleau et peut-être d'aulne (1). Sur le fond, deux gros blocs roulés de grès, l'un de couleur rouge, l'autre, gris-vert, avaient été déposés intentionnellement au niveau des pieds.

a. *Torques à tige lisse ouvert en bronze* (fig. 13). Diam. 135 mm

Il gisait à quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse, incliné vers le sud, l'ouverture à la gauche de la défunte.

Mauvais état de conservation: tige fortement corrodée. Patine vert clair.

Tige lisse, de section et de forme circulaires, aux extrémités élargies et rehaussées chacune de trois tores.

b. *Fibule à fausse corde à bouclettes en fer* (fig. 13). Long. 31 mm

Elle reposait à côté et au même niveau que le torques.

L'ardillon manque, l'extrémité du pied a été sectionnée lors de la restauration.

Le ressort, particulièrement large, comporte de nombreuses spires, une corde externe qui dessine dix bouclettes aplaties et partiellement superposées. Un petit anneau prolonge chaque extrémité du ressort. L'arc très court, courbé, dont la section est en dos d'âne, est pourvu d'une légère excroissance annulaire. Le pied recourbé se rabat sur l'arc; il est muni d'un bouton sphérique à son extrémité.

c. *Ressort de fibule analogue en fer* (fig. 13). Long. 34 mm

Il était également situé à côté du torques.

Il ne subsiste que les spires, les bouclettes et le départ de l'ardillon.

Ce ressort est parfaitement identique à celui de la fibule b.

d. *Fibule à fausse corde à bouclettes en fer* (fig. 13 et 14). Long. 35 mm

Elle se trouvait à hauteur du torse de la défunte.

¹ L'identification des essences a été assurée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

Complète avant restauration. Ardillon disparu, corde partiellement brisée.

Elle est sensiblement différente des fibules b et c. Le ressort comporte également de nombreuses spires. La corde, située au-dessus du ressort, est enroulée en bouclettes juxtaposées. L'arc est une plaquette pliée en U. Le pied, également rabattu vers l'arc, possède un appendice caudal mouluré s'élevant à la verticale. Il comporte un tore, un bouton, une gorge, un tore et un bouton terminal.

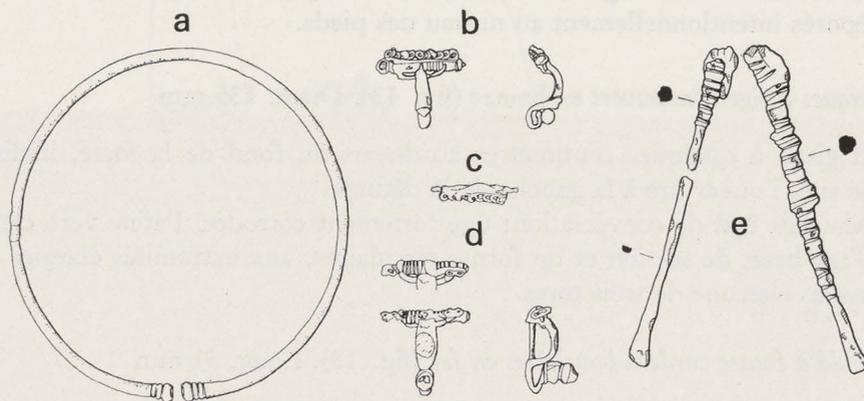


Fig. 13. — Tournay. Mobilier de la sépulture. (Réduction 1/3).

e. Trois fragments d'un instrument de toilette en fer (fig. 13). Long. 134, 76 et 54 mm

Deux fragments reposaient à hauteur du thorax de la défunte, le troisième plus près de l'épaule et à 0,12 m au-dessus du fond de la fosse.

Semble complet. Assez bon état de conservation.

Ces fragments forment deux ustensiles qui étaient réunis à l'extrémité de leur manche, peut-être par un anneau coulissant. Chaque manche est une tige joliment ouvragée constituée d'une succession de tores d'épaisseur différente, longue de 25 et 105 mm respectivement. Au manche court est assujettie une tige rectiligne, élargie et amincie à une extrémité. Le plus long se prolonge par une tige à l'extrémité également élargie et amincie, mais un peu recourbée.

Le torques était entouré d'un anneau d'argile plus foncé; des fragments d'une étoffe de laine étaient accolés à sa tige.

La corrosion du fer des fibules b et d a permis la conservation d'un tissu de laine filée en torsion Z et dont le tissage ressemble à du sergé croisé⁽¹⁾. L'ardillon de la fibule d traversait trois fois l'étoffe (fig. 14).

¹ L'analyse a été effectuée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

Rites funéraires et mobilier

La tombelle de Tournay figure parmi les plus occidentales des sépultures ardennaises. Sa situation près d'un sommet est classique. Elle ne recouvrait qu'une seule tombe à inhumation, située parfaitement au centre du tertre.

La sépulture, fort longue, était aussi fort profonde; elle était d'ailleurs creusée dans un sol très tendre. Sa partie la plus large correspondait au chevet. Elle était orientée selon un axe NNO-SSE. Son remblai qui n'était pas constitué des déblais extraits de la fosse, est caractéristique des sépultures ardennaises de La Tène.

On remarquera la coutume du dépôt de gros blocs de pierre sur le fond de la fosse, à hauteur des pieds de l'individu. Un rite similaire est attesté dans la nécropole d'Hamipré, Offaing (1).

Le torques indique que la personne inhumée était une femme. Sa position signale que la tête de la défunte reposait dans l'axe, à quelque 0,30 m du bord de la fosse.

Quant au mobilier, on notera la position symétrique de la paire de fibules b et c, de part et d'autre du torques. Ces petits bijoux retenaient sans doute l'étoffe d'un vêtement de laine sur les épaules. Une troisième fibule, d'un type sensiblement différent, reposait au niveau du thorax, tout comme les ustensiles de toilette.

Le torques possède un petit diamètre, une tige très fine et des extrémités moulurées simplement. Ces particularités le distinguent de la majorité des torques découverts dans les tombelles du groupe de Neufchâteau. Elles sont considérées dans la civilisation marnienne comme des signes distinctifs marquant le tout début de la phase I a de La Tène (2).

Toutes les fibules sont en fer et ressortissent d'un même type, unique à notre connaissance en Belgique: la fibule à fausse corde à bouclettes. Ce type a été étudié de façon très approfondie par M. R. Joffroy qui en a découvert dix-neuf exemplaires dans l'oppidum de Vix en Bourgogne (3): toutes possèdent des bouclettes juxtaposées et non partiellement superposées comme la paire b et c. Aucun exemplaire ne présente les deux petits anneaux latéraux situés de part et d'autre du ressort sur la fibule b. Toutes sont en bronze sauf une et la plupart sont rehaussées de matière semi-précieuse. Ce type est fort

¹ Nous publierons prochainement le rapport des fouilles dans cette nécropole.

² D. BRETZ-MAHLER, *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien* dans *XXIIIe supplément à « Gallia »*, Paris, 1971, p. 44, 54.

³ R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattiennne finale dans l'est de la France*, Paris, 1960, p. 82-89, pl. 22-24. ID., *Les fibules à fausse corde à bouclettes du Hallstattien final* dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LII, 1955, p. 453-461.

bien représenté en France et en Illyrie, quelques exemplaires apparaissent aussi en Allemagne et en Suisse. Chronologiquement, la plupart remontent au Hallstatt final, soit à la seconde moitié du VI^e siècle. Ce modèle survit néanmoins au début de La Tène dans trois nécropoles de Champagne datées de la phase I a.

La petite trousse qui réunit deux ustensiles de toilette est d'un type actuellement unique dans nos Ardennes. Des instruments de toilette ont été découverts dans quelques sépultures contemporaines, à Sainte-Marie-Cheviigny ⁽¹⁾ et Hamipré, La Hasse ⁽²⁾ notamment, toutefois, il s'agit toujours de la pointe bifide, sans manche, d'un type essentiellement fonctionnel. Nos deux instruments s'apparentent entre eux par leur extrémité élargie. Ils évoquent la curette auriculaire telle qu'on la trouve sur une trousse à trois ustensiles découverte dans une tombe des Ardennes françaises à Aussonce, à moins de 100 km à vol d'oiseau au sud de Tournay ⁽³⁾. Le manche de cette curette présente une ornementation apparentée à la nôtre. Les trousse de toilette, la plupart comportant deux ustensiles, sont attestées sporadiquement dans les sépultures de Champagne, indifféremment d'hommes et de femmes, mais il faut rechercher leur origine à l'époque de Hallstatt ⁽⁴⁾.

Un vêtement de laine dont le tissage évoque le sergé croisé habitait la défunte. Il était sans doute retenu par les trois fibules.

Chronologie et conclusion

Par analogie avec le matériel marnien, les trois fibules et le torques datent notre sépulture du tout début de la phase I a de La Tène.

Le mobilier, par sa composition, ne diffère guère de celui que l'on rencontre communément dans les tombelles du groupe de Neufchâteau. Chaque pièce est cependant exceptionnelle: le torques, petit, dépourvu de tampons et muni d'extrémités peu ouvragées, les fibules, d'une forme très complexe et rare et la trousse d'ustensiles de toilette au manche orné n'ont guère de pendant dans les sépultures contemporaines d'Ardenne. Mais pour chaque pièce, il existe des correspondants dans le matériel des nécropoles marniennes. Ces types semblent antérieurs à ceux que l'on rencontre communément dans les tombelles du groupe de Neufchâteau, comme celle d'Assenois par exemple.

¹ P. P. BONENFANT, *loc. cit.*, fig. 11,4, 19,5.

² A. CAHEN-DELHAYE, *loc. cit.* (La Hasse), fig. 14, 1e.

³ J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, 3, Paris, 1914, fig. 548,1; D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, pl. 132,9.

⁴ J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, II, 2, Paris, 1913, p. 879.



Fig. 14. — Tournay. Macrophotographie de la fibule d à laquelle adhèrent des fragments d'un tissu de laine.

* *

*

Il nous est agréable d'adresser nos vifs remerciements à M. A. Geubel qui s'est très aimablement chargé d'obtenir les autorisations de fouille et a suivi avec intérêt nos travaux, à Melle C. Ter Assatouroff qui a assuré une collaboration scientifique dévouée tout au long de la campagne et enfin à MM. H. Gratia, S. Mignon et N. Rossion qui ont participé activement aux fouilles.

A Assenois, l'autorisation de fouille a été aimablement accordée par Mme Macaut-Léonard, propriétaire, de Comblain-au-Pont, et M. F. Petit, locataire, du Sart. A Tournay, elle nous a été donnée par M. J. Jennekens, propriétaire du terrain, et M. L. Denoncin, locataire, de Petitvoir. Nous les en remercions.

Nous avons bénéficié des enseignements de MM. G. Manil, professeur de géologie à l'université agronomique de Gembloux, et J. Parent, professeur de géologie à l'université libre de Bruxelles, qui ont eu l'amabilité de visiter nos chantiers. Enfin, M. J. Heim, chercheur qualifié au F.N.R.S. a prélevé des échantillons en vue de l'analyse palynologique.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1. Cartes de situation.
Fig. 2. Assenois. Situation de la tombelle sur carte oro-hydrographique.
Fig. 3. Assenois. La tombelle reportée sur un extrait du plan cadastral.
Fig. 4. Liste de sigles.
Fig. 5. Assenois. Plan des sépultures et coupes au travers de la tombelle.
Fig. 6. Assenois. Plan de la sépulture 2.
Fig. 7. Assenois. Mobilier des trois sépultures.
Fig. 8. Tournay. Situation de la tombelle sur carte oro-hydrographique.
Fig. 9. Tournay. La tombelle reportée sur un extrait du plan cadastral.
Fig. 10. Tournay. Vue de la tombelle avant la fouille.
Fig. 11. Tournay. Plan et coupes au travers de la tombelle.
Fig. 12. Tournay. Plan de la sépulture.
Fig. 13. Tournay. Mobilier de la sépulture.
Fig. 14. Tournay. Macrophotographie de la fibule d à laquelle adhèrent des fragments d'un tissu de laine.

TABLE DES MATIÈRES

A. TOMBELLE D'ASSENOIS	5
Sépultures et mobilier: inventaire	8
Rites funéraires et mobilier	13
Chronologie et conclusion	15
B. TOMBELLE DE TOURNAY	16
Sépulture et mobilier: inventaire	18
Rites funéraires et mobilier	23
Chronologie et conclusion	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 2. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 3. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 4. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 5. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 6. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 7. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 8. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 9. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 10. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 11. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 12. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 13. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

Fig. 14. Aspect de l'ensemble des deux systèmes de réglage de la machine à vapeur.

TABLE DES MATIÈRES

2 A. Tournay et A. Dreyfus

8 Séquence et méthode : inventaire

10 Rôle fonctionnel et méthode

12 Chronologie et conclusion

14 B. Tournay et A. Dreyfus

16 Séquence et méthode : inventaire

18 Rôle fonctionnel et méthode

20 Chronologie et conclusion